

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 08914 Numéro SIREN : 442 289 195 Nom ou dénomination : A5
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2019 sous le numéro de dépôt 103775

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 30-09-2019

N° DE DEPOT : 103775

N° GESTION : 2002B08914

N° SIREN : 442289195

DENOMINATION : A5

ADRESSE : 36 rue de Turenne et 18 rue des Minimes 75003 Paris

MILLESIME : 2018



A5

36 RUE DE TURENNE

75003 PARIS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

A5

36 RUE DE TURENNE

75003 PARIS

COMPTES ANNUELS

CSJ Audit & Conseil
5 RUE OBERKAMPF

75011 PARIS
01 43 15 16 00

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 447		9 447	9 447		
	Fonds commercial (1)	150 000		150 000	150 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	31 689	31 589	100	1 096	996	90.86
	Autres immobilisations corporelles	441 285	435 976	5 309	10 970	5 661	51.61
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	29 900		29 900	30 222	322	1.07
	Total II	662 321	467 565	194 756	201 735	6 979	3.46
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				3 951	3 951	100.00
	Autres créances	17 879		17 879	6 254	11 625	185.88
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	40 497		40 497	6 231	34 266	549.92
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	58 376		58 376	16 436	41 940	255.17
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		720 697	467 565	253 132	218 171	34 961	16.02

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	704 485	745 373	40 888	5.49
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	50 787	40 888	9 899	24.21
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	643 698	694 485	50 787	7.31
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	858 635	893 635	52 35 000	100.00 3.92
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	10 659 1 122	6 960 12 009	3 699 10 887	53.15 90.66
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	26 413		26 413	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	896 829	912 655	15 826	1.73
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	253 132	218 171	34 961	16.02

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

826 829 912 655

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	189 498		189 498	210 000	20 502	9.76
Chiffre d'affaires NET	189 498		189 498	210 000	20 502	9.76
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			29 459		29 459	
Autres produits				260	260	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			218 957	210 260	8 697	4.14
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			152 908	147 919	4 990	3.37
Impôts, taxes et versements assimilés			452	3 368	3 820	113.42
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 657	12 403	5 746	46.33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			20 161		20 161	
Total des Charges d'exploitation (II)			180 178	156 954	23 224	14.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			38 779	53 306	14 528	27.25
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		224	224	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		224	224	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		12 642	12 642	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		12 642	12 642	100.00
2. Résultat financier (V-VI)		12 418	12 418	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	38 779	40 888	2 109	5.16
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 009		12 009	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	12 009		12 009	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	12 009		12 009	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	230 965	210 484	20 481	9.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	180 178	169 596	10 582	6.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	50 787	40 888	9 899	24.21

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 253 131.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 189 498.00 Euros et dégageant un bénéfice de 50 787.09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2017, à l'exception du règlement n°2018-01 du 20 avril 2018 concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs qui est applicable aux exercices ouverts à la date de publication du règlement, soit à la clôture du 31 décembre 2018.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Par lettre en date du 31 mai 2019, Mme Audrey COSTES a confirmé à la société le maintien de son soutien financier et des avances consenties en compte courant jusqu'à l'approbation des comptes annuels clos au 31 décembre 2019. Sur la base de cette lettre les comptes ont été arrêtés sur la base des principes présentés ci-dessus.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	159 447		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	31 689		
Installations générales agencements aménagements divers	243 704		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	197 581		
TOTAL	472 974		
Prêts, autres immobilisations financières	30 222		
TOTAL	30 222		
TOTAL GENERAL	662 643		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			159 447	159 447
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			31 689	31 689
Installations générales agencements aménagements divers			243 704	243 704
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			197 581	197 581
TOTAL			472 974	472 974
Prêts, autres immobilisations financières		322	29 900	29 900
TOTAL		322	29 900	29 900
TOTAL GENERAL		322	662 321	662 321

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 593	996		31 589
Installations générales agencements aménagements divers	238 318	3 087	0	241 405
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	191 997	2 574		194 571
TOTAL	460 908	6 657	0	467 565
TOTAL GENERAL	460 908	6 657	0	467 565

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	996				
Instal. générales agenc. aménag. divers	3 087				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 574				
TOTAL	6 657				
TOTAL GENERAL	6 657				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	20 159		20 159		
TOTAL	20 159		20 159		
TOTAL GENERAL	20 159		20 159		
Dont dotations et reprises d'exploitation			20 159		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	29 900		29 900
Taxe sur la valeur ajoutée	8 216	8 216	
Débiteurs divers	9 663	9 663	
TOTAL	47 779	17 879	29 900

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	70 000		70 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 659	10 659		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 122	1 122		
Groupe et associés	788 635	788 635		
Autres dettes	26 413	26 413		
TOTAL	896 829	826 829	70 000	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	150 000			150 000	
Total	150 000			150 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 312
Total	6 312

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		690 000
HSBC NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	250 000	
HSBC GARANTIE DELEGATION ASSURANCE IN	250 000	
HSBC CAUTION MARLY	190 000	
Total (1)		690 000

Engagements reçus

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 36 RUE DE TURENNE ET
18 RUE DES MINIMES
75003 PARIS**

R.C.S. PARIS 442 289 195

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2019**

**TEXTE DE LA RESOLUTION PRESENTEE PAR LE PRESIDENT
EN VUE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée Unique, approuvant la proposition faite par la Présidente, décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à **50.787,09 euros** au compte « Report à Nouveau ».

L'Associée Unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'P' shape with a horizontal line extending to the right.

A5

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 36 RUE DE TURENNE ET
18 RUE DES MINIMES
75003 PARIS**

R.C.S. PARIS 442 289 195

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2019**

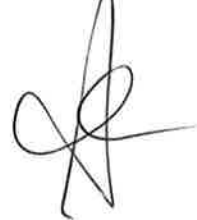
**TEXTE DE LA RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE
EN VUE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée Unique, approuvant la proposition faite par la Présidente, décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à **50.787,09 euros** au compte « Report à Nouveau ».

L'Associée Unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'J' shape with a horizontal stroke extending to the right.

A5
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10.000,00 EUROS
SIEGE SOCIAL : 36 RUE DE TURENNE et 18 RUE DES MINIMES
75003 PARIS

442 289 195 R.C.S. PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2019

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame Audrey COSTES, Présidente et Associée Unique de la société, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 par la société A5, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

En premier lieu, nous rappellerons brièvement l'évolution des conditions générales concernant notre activité pour cet exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, notre société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de **189.498,00 euros** contre 210.000,00 euros au titre de l'exercice précédent.

Après comptabilisation des charges d'exploitation qui s'élèvent à **180.178,22 euros**, et des produits d'exploitation pour **218.956,81 euros**, il ressort un bénéfice d'exploitation de **38.778,59 euros** contre 53.306,15 euros au titre de l'exercice précédent.

Après imputation d'un résultat financier nul, du résultat exceptionnel qui se traduit par un produit net de **12.008,50 euros**, l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de **50.787,09 euros**.

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de **50.787,09 euros** :

- | | |
|---|-------------|
| - Au compte « Réserve Légale », la somme de : | 1.000,00 € |
| - Au compte « Report à Nouveau », la somme de : | 49.787,09 € |

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,



- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Article D. 441 1, 1° du Code de commerce: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)					
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	NON APPLICABLE				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					

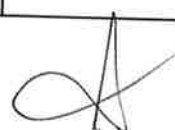
Article D. 441 1, 2° du Code de commerce: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)



(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	<i>NON APPLICABLE</i>				
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)					
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	<i>NON APPLICABLE</i>				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (Préciser HT ou TTC)					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

Article D. 441 II du Code de commerce : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre cumulé de factures	<i>NON APPLICABLE</i>				



concernées					
Montant cumulé des factures concernées (Préciser HT ou TTC)					
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année (Préciser HT ou TTC)					
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année (Préciser HT ou TTC)	<i>NON APPLICABLE</i>				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues					
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					

	Article D. 441 II du Code de commerce : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre cumulé de	<i>NON APPLICABLE</i>				



factures concernées					
Montant cumulé des factures concernées (Préciser HT ou TTC)					
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année (Préciser HT ou TTC)	<i>NON APPLICABLE</i>				
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année (Préciser HT ou TTC)					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues					
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal.



PERSPECTIVES D'AVENIR

Sous réserve d'évènements exceptionnels, les perspectives d'avenir s'inscrivent dans la continuité des exercices précédents.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS POST-CLOTURE

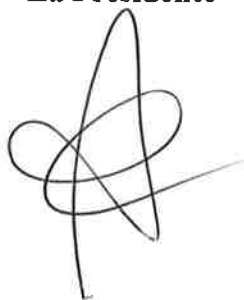
Néant

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons donc à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A5

Société par actions simplifiée

36, rue de Turenne et 18, rue des Minimes

75003 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A5

Société par actions simplifiée

36, rue de Turenne et 18, rue des Minimes

75003 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique de la société A5,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A5 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 juin 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' and 'C' intertwined.

Philippe CORIAT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 447		9 447	9 447		
	Fonds commercial (1)	150 000		150 000	150 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	31 689	31 589	100	1 096	996	90.86
	Autres immobilisations corporelles	441 285	435 976	5 309	10 970	5 661	51.61
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	29 900		29 900	30 222	322	1.07
	Total II	662 321	467 565	194 756	201 735	6 979	3.46
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				3 951	3 951	100.00
	Autres créances	17 879		17 879	6 254	11 625	185.88
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	40 497		40 497	6 231	34 266	549.92
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	58 376		58 376	16 436	41 940	255.17
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	720 697	467 565	253 132	218 171	34 961	16.02

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000		10 000			
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	704 485		745 373		40 888	5.49
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	50 787		40 888		9 899	24.21
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	643 698		694 485		50 787	7.31
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants			52		52	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	858 635		893 635		35 000	3.92
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 659		6 960		3 699	53.15
	Dettes fiscales et sociales	1 122		12 009		10 887	90.66
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	26 413				26 413	
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	896 829		912 655		15 826	1.73
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	253 132		218 171		34 961	16.02

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	189 498		189 498	210 000		20 502	9.76
Chiffre d'affaires NET	189 498		189 498	210 000		20 502	9.76
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			29 459			29 459	
Autres produits				260		260	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			218 957	210 260		8 697	4.14
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			152 908	147 919		4 990	3.37
Impôts, taxes et versements assimilés			452	3 368		3 820	113.42
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 657	12 403		5 746	46.33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			20 161			20 161	
Total des Charges d'exploitation (II)			180 178	156 954		23 224	14.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			38 779	53 306		14 528	27.25
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			224		224	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			224		224	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			12 642		12 642	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			12 642		12 642	100.00
2. Résultat financier (V-VI)			12 418		12 418	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		38 779	40 888		2 109	5.16
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 009			12 009	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		12 009			12 009	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		12 009			12 009	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		230 965	210 484		20 481	9.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		180 178	169 596		10 582	6.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		50 787	40 888		9 899	24.21

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 253 131.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 189 498.00 Euros et dégageant un bénéfice de 50 787.09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2017, à l'exception du règlement n°2018-01 du 20 avril 2018 concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs qui est applicable aux exercices ouverts à la date de publication du règlement, soit à la clôture du 31 décembre 2018.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Par lettre en date du 31 mai 2019, Mme Audrey COSTES a confirmé à la société le maintien de son soutien financier et des avances consenties en compte courant jusqu'à l'approbation des comptes annuels clos au 31 décembre 2019. Sur la base de cette lettre les comptes ont été arrêtés sur la base des principes présentés ci-dessus.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	159 447		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	31 689		
Installations générales agencements aménagements divers	243 704		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	197 581		
TOTAL	472 974		
Prêts, autres immobilisations financières	30 222		
TOTAL	30 222		
TOTAL GENERAL	662 643		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			159 447	159 447
TOTAL			159 447	159 447
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			31 689	31 689
Installations générales agencements aménagements divers			243 704	243 704
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			197 581	197 581
TOTAL			472 974	472 974
Prêts, autres immobilisations financières		322	29 900	29 900
TOTAL		322	29 900	29 900
TOTAL GENERAL		322	662 321	662 321

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 593	996		31 589
Installations générales agencements aménagements divers	238 318	3 087	0	241 405
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	191 997	2 574		194 571
TOTAL	460 908	6 657	0	467 565
TOTAL GENERAL	460 908	6 657	0	467 565

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	996				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 087				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 574				
TOTAL	6 657				
TOTAL GENERAL	6 657				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	20 159		20 159		
TOTAL	20 159		20 159		
TOTAL GENERAL	20 159		20 159		
Dont dotations et reprises d'exploitation			20 159		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	29 900		29 900
Taxe sur la valeur ajoutée	8 216	8 216	
Débiteurs divers	9 663	9 663	
TOTAL	47 779	17 879	29 900

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	70 000		70 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 659	10 659		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 122	1 122		
Groupe et associés	788 635	788 635		
Autres dettes	26 413	26 413		
TOTAL	896 829	826 829	70 000	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	150 000			150 000	
Total	150 000			150 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 312
Total	6 312

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		690 000
HSBC NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	250 000	
HSBC GARANTIE DELEGATION ASSURANCE IN	250 000	
HSBC CAUTION MARLY	190 000	
Total (1)		690 000

Engagements reçus